

**ADJOINT·E AU CHEF·FE DE CENTRE
SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL MAYENNE**

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de la Mayenne recrute une équipe d'encadrement pour le séjour de cohésion du service national universel (SNU).

La présente fiche de poste concerne le séjour de cohésion qui se déroulera en **juillet à Château-Gontier sur Mayenne pour 168 volontaires individuels**. L'équipe d'encadrement du séjour est composée de :

- Un·e chef·fe de centre
- Un·e adjoint·e pédagogique
- Un·e référent·e sport et cohésion
- Un·e assistant·e sanitaire
- Un·e référent·e intendant
- Un·e référent·e vie quotidienne
- 4 cadres de compagnies
- 14 tuteurs·trices de maisonnées

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
2. **une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Membre de l'équipe de direction, l'adjoint·e seconde le chef de centre dans sa mission éducative et pédagogique. En amont du séjour, il·elle participe à la conception de la maquette pédagogique, sur la base du guide des contenus SNU autour de plusieurs thématiques de formation, ainsi qu'à son appropriation par tous les encadrants. Pendant le séjour, il·elle s'assure de la bonne mise en œuvre des activités et de l'application d'une pédagogie active et participative. En coordination les cadres spécialisés, il·elle met en œuvre :

- Préparation du séjour de cohésion
 - il·elle identifie et mobilise les intervenants institutionnels et associatifs
 - il·elle décline le guide pratique des contenus SNU en un projet pédagogique de centre
 - il·elle s'assure de la cohérence d'ensemble de l'emploi du temps, notamment en ce qui concerne les objectifs pédagogiques et les volumes horaires, en conformité avec le projet territorial
 - il·elle organise la formation des tuteurs de maisonnée
 - il·elle est garant de la bonne information des intervenants extérieurs à l'équipe du centre
- Définition de l'emploi du temps et suivi des activités
 - L'adjoint·e éducatif·ive est associé·e à l'élaboration de l'emploi du temps
 - il·elle en assure la diffusion à tous les intervenants
 - il·elle s'assure du bon déroulement de l'emploi du temps et de la conformité des activités programmées
- A l'occasion des diverses activités, il·elle participe à l'identification des volontaires qui nécessitent une prise en charge dans la durée. En lien avec le chef de centre, il·elle assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes pour ce qui concerne les domaines pédagogique et social. Il·elle s'assure que le référent sanitaire s'acquitte de cette mission dans le champ médico-social.
- Mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU
 - Dans la préparation des blocs de formation comme dans leur conduite, il·elle fait mettre en œuvre, par tous les intervenants, une pédagogie active et participative (petits groupes, mises en situation concrètes, responsabilisation des volontaires, inclusion)
 - En amont du séjour et en lien avec les ressources locales pertinentes, il·elle identifie avec les intervenants les activités collectives, les études de cas, les jeux de rôle, les sorties de découverte ou les visites de sites...à mettre en œuvre.

Prérequis indispensables

- Titulaire d'un BPJEPS loisirs tout public ou certificat complémentaire direction d'un ACM ou à défaut BAFD (ou diplômes équivalents cf. article 1 de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.)
- Expérience significative dans l'encadrement d'adolescents et/ou dans l'encadrement de séjour de cohésion SNU
- Titulaire d'un permis B en cours de validité
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation au titre de l'article L 133-6 du code de l'action sociale et des familles

Connaissances

- Expérience préalable dans la direction ou l'animation d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire
- Expérience dans le pilotage pédagogique des activités et de la formation
- Psychologie de l'adolescent
- Techniques de management
- Identification des risques psycho-sociaux
- Sécurité physique et morale des mineurs
- Gestion de crise

Compétences

- Capacité à animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Capacité d'écoute et réactivité
- Capacité de leadership et maîtrise de soi
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

Contraintes spécifiques et avantages

- Astreinte de nuit durant le séjour de cohésion (présence des mineurs jours et nuits)
- Port de la tenue SNU obligatoire durant le séjour de cohésion
- Tenue SNU fournie
- Hébergement et pension complète pris en charge durant la formation départementale et le séjour de cohésion
- Téléphone portable et ordinateur fournis par l'administration

Liens hiérarchiques

- Chef·fe de centre
- Cheffe de projet départemental
- Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Cheffe de projet régional SNU

CADRE D'EMPLOI

En fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Temps de travail

Le temps de travail est de **34 jours réparti comme suit entre le 01/05/2024 et le 21/07/2024** :

- 11 jours de conception / préparation du 1^{er} mai au 25 juin 2024 dont un jour de formation nationale en visio conférence et un jour de formation régionale en présentiel à Angers ou Nantes (frais de déplacement pris en charge) ;
- 5 jours de formation départementale sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 26 au 28 juin 2024 et du 1^{er} au 2 juillet 2024 ;
- 13 jours de séjour de cohésion (présence jour et nuit) sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 3 au 15 juillet ;
- 1 jour de rangement et retex sur site (Château-Gontier sur Mayenne) le 16 juillet 2024 ;
- 4 jours de repos compensateur du 17 au 20 juillet 2024.

La mission est **incompatible avec d'autres engagements professionnels du 24 juin au 16 juillet 2024 inclus**.

Rémunération

- Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat :

884 € montant brut de l'indemnité

Indemnité fixée par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel. L'indemnité n'est dû que pour les jours d'encadrement du séjour de cohésion soit 13 jours.

- Autres personnels : contrat d'engagement éducatif sur la base de **114,90 € salaire journalier brut**.

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidature avant le 01/03/2024 à snu53@ac-nantes.fr

- Curriculum Vitae (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - CV) ;
- Lettre de motivation (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - lettre de motivation) ;
- Copie du diplôme (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - diplôme) ;
- Copie du permis B (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - permis).

Contact

Florian TROMBETTA

Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

snu53@ac-nantes.fr

02 43 59 92 66 ou 06 15 01 57 23